

Notice utilisation plateforme CTC

Nouvelle CTC :

Avant de débiter, assurez-vous que vous disposez de votre **numéro national** (différent du numéro de licence), d'une adresse courriel valide à laquelle toutes les correspondances administratives seront adressées.

Identification : suite à la saisie de votre numéro national, un mot de passe vous permettant de vous connecter à la plateforme pour compléter votre demande sera adressé sur ***l'adresse courriel du correspondant principal du club lié au numéro national saisi.***

Modification de votre demande initiale : S'il s'agit d'une création, sélectionnez "**création**" même pour des modifications de votre demande initiale. Vous pouvez effectuer votre création en plusieurs étapes et quitter la saisie sans perdre vos données. **Votre dossier doit être clos le 30 avril 2018.**

Clôture de la demande : votre demande sera clôturée après l'étape 3 lorsque vous aurez cliqué sur "enregistrer". Il ne sera alors plus possible de modifier votre demande, sauf si vous demandez par courriel une réouverture de votre dossier. La clôture de votre demande ne sera possible que si votre dossier est complet et l'ensemble des champs obligatoires complétés. Un message d'alerte apparaîtra si nécessaire.

Avis des comités et ligues : les CD/LR des clubs composant la CTC recevront un courriel de confirmation de la saisie de votre CTC afin qu'ils puissent déposer leur avis. Un courriel automatique sera adressé au correspondant de la CTC via l'adresse courriel saisie à l'étape 1, aux CD/LR des clubs concernés et à la FFBB.

Le nom de votre CTC : il vous appartient de saisir un nom pour votre CTC. Il sera utilisé ultérieurement pour désigner votre groupement. Il convient soit de choisir le nom du territoire couvert par votre regroupement, soit le nom des clubs. Il est souhaitable qu'il soit explicite du point de vue géographique et ne soit pas trop long.

Documents à joindre : ils doivent être exclusivement en **format pdf** et ne peuvent être adressés par un autre moyen que cette plateforme. Vous pouvez télécharger des documents types soit au début de la plateforme, soit sur la page <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/collaboration-entre-clubs> .

Pour les CD/LR : le mot de passe est celui qui vous a été adressé lors de l'ouverture de la plateforme modifications de structures sportives. Pour être pris en compte, votre avis devra avoir été validé sur la plateforme pour le **15 mai 2018.**

Fermeture de la plateforme : Lundi 30 avril 2018.

CTC existante :

La convention initiale de votre CTC arrive à son terme et il appartient au comité de pilotage d'en prolonger ou stopper les activités. Plusieurs situations possibles :

Vous ne souhaitez pas poursuivre :

Le compte-rendu du comité de pilotage signé par tous les présidents des clubs composant la CTC actant la fin de la CTC au 30 juin 2018 (avec si possible quelques informations sur les raisons de cet arrêt) est saisi sur la plateforme en choisissant : **Fin de la CTC.**

Vous souhaitez poursuivre avec les mêmes clubs :

Tous les clubs sont dans le même EPCI et vous souhaitez poursuivre dans les mêmes conditions :

Le compte-rendu du comité de pilotage signé par tous les présidents des clubs composant la CTC actant le souhait de poursuivre le travail en commun en indiquant la durée du renouvellement (entre 2 et 4 ans) et un bilan des activités de la CTC sont saisis sur la plateforme en choisissant : **Renouvellement sans modification.**

Les clubs ne sont pas dans le même EPCI mais vous souhaitez poursuivre dans les mêmes conditions :

Le compte-rendu du comité de pilotage signé par tous les présidents des clubs composant la CTC actant le souhait de poursuivre la CTC en indiquant la durée du renouvellement (entre 2 et 4 ans) et un bilan des activités de la CTC justifiant la cohérence territoriale (secteur scolaire, bassin de licenciés) sont saisis sur la plateforme en choisissant : **Renouvellement sans modification.**

La **Commission Démarche Clubs** sera en capacité d'émettre des réserves auprès du Bureau Fédéral sur la pertinence de poursuivre le fonctionnement de la CTC dans les mêmes conditions. Elle pourra aussi proposer des solutions d'évolution.

Vous souhaitez poursuivre avec d'autres clubs :

Un club ou des clubs souhaite(nt) quitter la CTC :

Le compte-rendu du comité de pilotage signé par tous les présidents des clubs composant la CTC actant le départ du (ou des) club(s) est saisi sur la plateforme en choisissant : **Modification de la composition de la CTC**

Un club ou des clubs souhaite(nt) rejoindre la CTC :

Les documents nécessaires (nouvelle convention, PV comité de pilotage actant l'intégration du nouveau membre, PV de l'instance dirigeante du nouveau membre autorisant l'intégration à la CTC complété éventuellement par l'accord du club omnisports, liste des équipes du nouveau club, projet de développement initial complété) sont saisis sur la plateforme en choisissant : **Modification de la composition de la CTC.**

Si ce club n'est pas dans le même EPCI, il conviendra de justifier l'intérêt d'un tel fonctionnement.

L'intégration d'un club supplémentaire reste soumise à l'accord du Bureau Fédéral.

Une attention particulière sera portée aux extensions de CTC existantes. La constitution de « gros regroupements » peut être préjudiciable à l'intérêt des championnats de territoire et au développement global de l'activité d'un Comité Départemental. De plus, le nombre conséquent de clubs peut alourdir considérablement le fonctionnement administratif et nuire à la vie quotidienne de la CTC.

Dans le cas où l'un des clubs est une section d'un Club Omnisports, nous vous conseillons très vivement de vous assurer par écrit de l'accord de ce dernier sur la constitution de votre CTC.

Des clubs composant la CTC fusionnent :

Les clubs suivent la procédure décrite aux articles 311 et suivants des Règlements généraux de la FFBB pour fusionner. Après enregistrement de la fusion par la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements, les clubs mettent à jour leur convention et l'adressent à la Commission Fédérale démarche Clubs par courriel (ctcassistance@ffbb.com) en copiant leur comité départemental et leur ligue régionale.

En cas de problème, merci de contacter Philippe CABALLO,

✉ : ctcassistance@ffbb.com

☎ : 06.89.80.15.90